

Commune de CHAINAZ-LES-FRASSES

Carte de localisation des aléas

-  Zones humides
-  Mouvements de terrains
-  Débordements torrentiels
-  Chutes de pierres



échelle: 1/25 000 ième

 Limite communale

Ce plan ne constitue pas un document réglementaire opposable aux tiers. Il a été élaboré par les Services de l'Etat en décembre 2008 en fonction des données scientifiques connues à cette date.

Il a été établi pour définir les zones dans lesquelles le Maire devrait procéder à l'information des populations sur les risques majeurs en application du Code de l'Environnement (Art. L125-2) et du décret du 11/10/1990 modifié.

n° d'autorisation IGN: PARIS 199(1984)50-51

